

DÉCISION DU CONSEIL
du 11 juin 2001
portant nomination d'un membre suppléant espagnol du Comité des régions

(2001/480/CE)

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

vu le traité instituant la Communauté européenne, et notamment son article 263,

vu la décision du Conseil du 26 janvier 1998 ⁽¹⁾ portant nomination des membres titulaires et suppléants du Comité des régions,

considérant qu'un siège de membre suppléant du Comité des régions est devenu vacant à la suite de la nomination comme membre titulaire du Comité des régions de M. Vicente ÁLVAREZ ARECES, ancien membre suppléant;

vu la proposition du gouvernement espagnol,

DÉCIDE:

Article unique

M^{me} Paz FERNÁNDEZ FELGUEROSO est nommée membre suppléant du Comité des régions en remplacement de M. Vicente ÁLVAREZ ARECES, pour la durée du mandat de celui-ci restant à courir, soit jusqu'au 25 janvier 2002.

Fait à Luxembourg, le 11 juin 2001.

Par le Conseil

Le président

A. LINDH

⁽¹⁾ JO L 28 du 4.2.1998, p. 19.